



13 août 2019

Rentrée scolaire 2019 – 2020 Une formation valaisanne innovante

Les élèves et apprentis valaisans débutent une nouvelle année scolaire la semaine du 19 août. Entre développement de la qualité reconnue de l'enseignement et adaptations aux changements, le Département de l'économie et de la formation (DEF) entend répondre aux nouveautés et aux défis qui attendent l'école valaisanne. Des projets et démarches sont développés, avec pour objectif d'accompagner les élèves et d'offrir aux enseignants les outils nécessaires pour travailler dans de bonnes conditions.

L'école valaisanne est de qualité et égale celle des meilleurs pays dans les épreuves comparatives internationales (PISA) et les évaluations des compétences fondamentales au niveau national (COFO). Les succès des apprentis et étudiants valaisans reposent sur une école obligatoire solide et ambitieuse ainsi que des enseignants fortement impliqués dans leur mission. Aujourd'hui bien positionnée, l'école valaisanne entend continuer à s'améliorer.

Les projets portés par les établissements eux-mêmes démontrent que l'école valaisanne est en mouvement : plusieurs programmes pédagogiques (musique, bilinguisme, etc...) témoignent de son dynamisme. Par ailleurs, des démarches cantonales comme la première journée du développement durable dans les écoles valaisannes du 17 septembre 2019, les cours d'éducation à la santé sexuelle ou la promotion des échanges linguistiques sont organisées dans tous les établissements scolaires du canton. Au Secondaire II professionnel, la sensibilisation au développement durable sera intégrée aux activités en classe. Les formateurs en entreprise pourront obtenir en ligne leur attestation fédérale grâce à une nouvelle plateforme lancée récemment.

Les moyens d'enseignement évoluent également régulièrement et de nouveaux supports viennent enrichir l'offre de formation continue pour les enseignants. Le dernier en date prend la forme de brèves capsules vidéo qui proposent des pistes pragmatiques aux problématiques rencontrées dans le travail quotidien. De son côté, la Haute École Pédagogique (HEP) a développé une solution originale face à des difficultés comme par exemple la pénurie d'enseignants que rencontre le Haut-Valais. Les étudiants des cinquième et sixième semestres sont ainsi impliqués directement dans la gestion d'une classe.

L'ensemble des collaborateurs et enseignants du Service de l'enseignement bénéficie désormais d'un identifiant numérique unique (IAM). Cette clé électronique permet d'accéder de manière simple et sécurisée à leur espace numérique de travail. Avec ce projet-pilote innovant, l'école valaisanne poursuit le développement de la numérisation de ses processus administratifs et pédagogiques.



Autre nouveauté cette année, la prise en charge des frais pour les fournitures scolaires et les activités sportives et culturelles entre le canton, les communes et les parents a été revue. Effective dès cette rentrée scolaire, cette nouvelle répartition a été mise en place à la suite de la décision du Tribunal Fédéral du 7 décembre 2017, ayant trait à la gratuité de la scolarité obligatoire.

Afin de garantir des infrastructures de qualité, le programme de construction de nouveaux bâtiments et de rénovation des existants se poursuit à un rythme soutenu. D'un point de vue organisationnel, le transfert des Ecoles de commerce au Service de l'enseignement est effective dès cette rentrée. La HEP poursuit ses travaux dans le but d'obtenir son accréditation institutionnelle dans le délai fixé en 2022.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, le nombre d'élèves augmente dans tous les degrés de l'école obligatoire et du secondaire. Les effectifs restent stables au niveau des apprentis.

Confiante dans la solidité de ses bases, la formation valaisanne se développe et s'adapte à l'évolution de son environnement, de manière pragmatique et ciblée.

Personne de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00